DE_2024_014

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 29 novembre 2024

Membres en exercice :

Date de la convocation: 21 novembre 2024

10

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf novembre l'assemblée

régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GAUVRIT

Présents: 8

Votants: 8

Présents: Jean-Christophe GAUVRIT, Nadine CHIVA, Marc LOUVET,

Mireille SANDRES, Christophe BEER, David RICHOU, Florian

BONNES, Cécile RAMOS

Pour: 8

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés: Robert FAURE, Christelle SAMRAY

Absents:

Secrétaire de séance: Nadine CHIVA

Objet: PROJET DE STATIONNEMENT - DE_2024_014

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le coeur du village présente un problème majeur de stationnement.

En effet, la majorité des habitations présentes ne disposent pas de places de parking privées suffisantes.

Afin de palier cette problématique, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'envisager la création d'emplacements de stationnement au sein de la zone UA du PLUI.

Vu le code de l'urbanisme et plus particulièrement l'article L 211-1,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - H valant SCOT, approuvé le 19 décembre 2019, modifié le 30/11/2020, le 16/12/2021 et le 15/12/2022 et notammant la zone UA,

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant le manque de places de stationnement dans le coeur du village,

Le conseil municipal décide de :

- VALIDER la volonté du Conseil Municipal de créer des places de stationnement au sein de la zone UA du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire, Jean-Christophe GAUVRIT